



Assemblée générale du 22 mars 2011

Procès-verbal

Participants :

Pierre Abbet, Michel Allimann, Jérôme Baumgartner, Daniel Bertschy, Damien Bourgeois, Leopoldo Felice Calabria, Olivier Claezman, Rémy Décombaz, Alain Durussel, Olivier Etter, Didier Fardel, Immacolata Febbraro, Philippe Ferrari, Marius Genier, Marc Genoux, Luc Graber, Joseph Guzzardi, Pierre-Olivier Hornung, Pierre Juillet, Jean-Daniel Luthi, Cécile Maire, Patrick Michaux, Denis Perrin, Christian Revaz, Marcel Ritz, Jean-Michel Ruegg, Ezio Sardi, Raymond Savary, Bertrand Scholder, Antonino Trovato, Italo Zeder et Pierre Zimmermann.

Excusés : Dominique Besson, Claude Brocard, Patrick Croci, Didier Gindre, Patrick Julmi, Michel Mamin & René Rutz.

Circonstances :

En tant que président en exercice, **Pierre Juillet** ouvre la séance à 18h20, à la salle Jura de l'Hôtel de ville de Bussigny.

OUVERTURE DE SEANCE :

Pierre Juillet rappelle la liste de présence à signer par les participants, puis présente l'ordre du jour prévu, lequel n'entraîne pas de commentaire particulier.

L'ordre du jour est accepté.

Marc Genoux et **Raymond Savary** se proposent en tant que scrutateurs.

RAPPORTS ET PV :

Pierre Juillet rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale 2010 est disponible sur le site internet de l'association. Aucune question n'étant posée, l'adoption du PV est soumise au vote des membres.

Le PV de l'assemblée générale 2010 est accepté à la majorité.

Le président présente son rapport annuel, il fait le point sur l'année écoulée, les difficultés et progrès accomplis pour le développement et la consolidation de l'association. Le rapport est disponible également sur le site internet. 9 nouveaux membres individuels et 2 entreprises ont adhéré à l'association au cours de l'année.

L'assemblée générale accepte ces nouveaux membres.

Antonino Trovato (trésorier) rappelle le budget accepté lors de l'assemblée de 2010 et présente les résultats des comptes, lesquels bouclent avec un excédent de recettes. Il explique les principaux écarts par rapport au budget. Comptes et budgets sont



disponibles sur le site de l'association. Sa présentation ne suscite ni question ni remarques particulières.

Marcel Ritz lit le rapport établi en collaboration avec **Patrick Julmi** (vérificateurs des comptes) et propose aux membres l'acceptation des comptes 2010. Le rapport est disponible sur le site.

Les comptes 2010 sont acceptés à l'unanimité, moins 2 abstentions.

Le rapport des vérificateurs des comptes 2011 est accepté.

ELECTIONS :

Pierre Juillet propose aux membres présents dans la salle de se porter candidats pour les postes du comité. Constatant que sa proposition n'est pas suivie, il propose que la composition et la répartition des rôles au sein du comité soient inchangées.

Le comité 2010 est réélu à l'unanimité par acclamation pour l'année 2011,

Pierre Juillet est réélu président à l'unanimité pour l'année 2011,

Les vérificateurs des comptes sont réélus à l'unanimité pour l'année 2011.

COTISATIONS :

Michel Allimann (secrétaire) propose la création d'un règlement des cotisations, distinguant les personnes physiques des personnes morales. Les personnes physiques ont deux options de paiement des cotisations (Fr. 40) et frais d'inscription (Fr. 20 pour un 5 à 7) : au coup par coup ou en forfait annuel de Fr. 100 incluant 3 formations 5 à 7. Les personnes morales devront s'acquitter d'un montant forfaitaire annuel de Fr. 500. Quelle que soit la formule retenue, toutes les personnes devront continuer d'annoncer leur participation aux formations et assemblées.

Le principe de ce règlement est accepté, le projet détaillé sera transmis aux membres via E-mail dans le courant de l'année, il sera appliqué dès 2012 sauf oppositions des membres.

BUDGET 2011 :

Antonino Trovato (trésorier) présente le budget prévu pour l'année 2011. Il explique sur quelles bases il a été établi, quels postes ont été repris, pour quelles raisons d'autres ont été modifiés. Le but est de maintenir un niveau de réserves permettant de couvrir un imprévu.

Le budget 2011 est accepté à l'unanimité.

ANNEE 2010

Jean-Daniel Luthi (formations) tire le bilan des formations 2010. L'association a effectué 4 formations au cours de l'année. L'outil d'évaluation mis en œuvre dès l'automne permet de calculer une note globale : 4.95 sur 6 pour les deux formations de



l'automne 2010. Il présente ensuite les projets de 2011 et rappelle que les informations relatives sont sur le site et seront complétées au fur et à mesure. Sont prévues :

7 juin : assurance invalidité - les réalités du terrain

13 sept. : introduction au transport des matières dangereuses

11 oct.: plusieurs thèmes sont encore possibles

Toutes les formations sont prévues à la salle Jura, à l'Hôtel de ville de Bussigny. Les lieux, dates et horaires seront confirmés sur le site de l'association.

Les membres sont invités à faire part de leurs propositions de thèmes de formation et de conférenciers auprès des membres du comité.

Pierre Zimmermann propose de restreindre aux membres de l'association l'accès aux supports de formation disponibles sur le site internet. **Olivier Etter** (Webmaster) souligne que ce genre de protection, pour être efficace, nécessite l'attribution à chaque membre d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe personnel, que la gestion d'un tel système n'est pas simple et qu'il recherche une solution à notre portée.

QUESTIONS ET DIVERS

Pas de questions ou de divers.

La prochaine assemblée générale est agendée au 20 mars 2012.

Le président clôt la séance.

Pour le procès-verbal, le secrétaire :